

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/DC/PU/CUE/ SEIEM /CIPM/2024 DU 23/10/2024 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN CABINET D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES EN VUE DE L'ACHEVEMENT DE L'HOTEL MUNICIPAL DE LA VILLE D'EBOLWA, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD

1. Contexte

Dans la perspective de parachèvement des travaux de l'immeuble d'EBOLWA Hôtel dans la Région du Sud, Monsieur le Maire de la Ville d'EBOLWA (Maître d'Ouvrage) envisage un accroissement du niveau de service ainsi qu'une amélioration de sa capacité d'accueil ; ledit immeuble comporte un SS+RDC+Mezzanine+3 ÉTAGES. Pour lui rendre mieux fonctionnelle, le Maître d'ouvrage souhaite faire des modifications suivantes sur la structure initiale dudit bâtiment :

- a- Ajouter un étage courant
- b- Aménager une salle de fête sur le plancher haut de

l'étage ajouté

Après une longue période d'arrêt des travaux, et sans une certitude sur la bonne tenue des archives et la disponibilité de l'ensemble des acteurs passés du projet, le maître d'ouvrage souhaite effectuer une évaluation préalable de l'intégrité structurale de l'ensemble des éléments porteurs existants de l'immeuble et partant sa capacité à supporter les charges/surcharges directes et/ou induites qu'apporteront les modifications envisagées.

Pour cela dans le but d'assurer une bonne exécution, il envisage de pré-qualifier les cabinets d'architecture / bureaux d'études ou groupement des cabinets/bureaux d'études pouvant participer à l'Appel d'Offres Restreint y relatif.

2. Objet

Le Maire de la ville d'Ebolowa lance un Appel à manifestation d'intérêt pour assurer les études complémentaires de l'hôtel municipal d'Ebolowa.

3. Participation et origine

La qualification est ouverte aux cabinets d'architecture / bureaux d'études ou groupement des cabinets/bureaux d'études de droit camerounais, justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation des prestations susmentionnées, devant participer à l'Appel d'offre National Restreint.

4. Financement

Les prestations objets du présent appel à manifestation d'intérêt sont financées par le FEICOM, Exercices 2024 et suivants. **(Préciser le montant)**

ü Le montant d'Achat ou acquisition du DAO

ü Préciser le montant de la caution de soumission

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé au **Cabinet du Maire de la ville d'Ebolowasis** à l'entrée de la ville d'Ebolowa, au plus tard le **26/11/2024 à 13h30** avec la mention

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 04/DC/PU/CUE/ SEIEM /CIPM/2024 DU 23/10/2024

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN CABINET D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES EN VUE DE L'ACHEVEMENT DE L'HOTEL MUNICIPAL DE LA VILLE D'EBOLOWA, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD »

6. Composition du dossier

Les consultants devront fournir les pièces ci-après, rédigées en anglais ou en français, produite en Cinq **(05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni le cachet ni l'indication sur l'identité du candidat.

V1- VOLUME A : Pièces administratives

Les pièces administratives suivantes devant être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois :

1. a) La déclaration d'intention à manifestation d'intérêt timbrée du candidat datée et signée ;
2. b) L'accord de groupement le cas échéant ;
3. c) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. d) Une attestation de conformité fiscale ;
5. e) Une copie du registre de commerce ;
6. f) L'Attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal ;

7. g) Une attestation d'immatriculation ;
8. h) une attestation de non exclusion des marchés publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publiques (ARMP) ;
9. i) Une attestation pour soumission (CNPS) ;
10. j) Le plan de localisation du candidat signé sur l'honneur.

Les pièces c, d, e, f, g, h, i et j doivent être produites par chacun des candidats en cas de groupement.

NB : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, entrainera le rejet pur et simple de la candidature.

V2- VOLUME B : Dossier Technique

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants, qui doivent être obligatoirement communiqués et qui feront l'objet de vérification.

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS
B1	Organisation de l'entreprise ou groupement d'entreprises
B2	Une note méthodologique sur la compréhension et le planning de réalisation de la mission
B3	<p>Liste des experts et du personnel que l'entreprise compte impliquer dans la mission si elle est retenue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joindre leur CV daté et signé par les intéressés, diplôme le plus élevé - Joindre l'organigramme de la mission

B4	<ul style="list-style-type: none"> v Expérience de l'entreprise dans les missions similaires v Donner les renseignements suivant par mission <ul style="list-style-type: none"> - Désignation de la mission - Pays et lieu
B5	<ul style="list-style-type: none"> v Expérience des Experts dans les missions similaires - Donner les renseignements suivant par mission <ul style="list-style-type: none"> - Désignation de la mission <ul style="list-style-type: none"> - Pays et lieu - Rôle de l'expert dans cette mission
B6	<p>Liste du matériel d'exécution</p> <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ausculter les fondations et la superstructure - Analyser les échantillons de béton, aciers et autres matériaux au Laboratoire <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de bureau - Matériel informatique - Logiciels

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de bureaux d'études techniques préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

7. Critères d'évaluation

1-	Présentation de l'offre	05 pts
2-	Note sur la compréhension de la mission :	10 pts
3-	Organisation, méthodologie	10 pts

4-	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires :	10 pts
5-	Chef de Mission : Architecte disposant d'au moins 10 ans d'expérience en études/travaux de bâtiment	20 pts
	Ingénieur d'études N° 1 : Ingénieur de Génie civil, Bac + 5, disposant d'au moins 10 ans d'expérience en études de bâtiments	15 pts
	Ingénieur d'études N° 2 : Ingénieur de Génie civil – Géotechnicien, Bac + 3 ou plus, disposant d'au moins 7 ans d'expérience en études géotechniques de bâtiments	11 pts
	Projeteur N° 1 : Technicien ou Ingénieur de Génie civil, Bac + 2 ou 3, disposant d'au moins 5 ans d'expérience en étude de bâtiments	10 pts
	Personnel d'appui : le prestataire prendra en charge les services de quatre (04) personnes d'appui aux opérations d'inspection et de sondages (CV daté et signé de l'intéressé accompagné de la Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée de chaque candidat proposé	4 pts
10	Liste du matériel justifié :	05 pts
TOTAL		100 pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires, les consultants intéressés peuvent s'adresser à la Mairie de la ville d'Ebolowa situé au quartier Essinguili

9.Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une offre technique de 70 points au moins seront préqualifiées pour l'appel d'offres national restreint qui sera selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le Décret N° 2018/366 du juin 2018 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

EBOLOWA Le 29-10-2024

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL